



NOTE AUX ORGANISATIONS PROCESSUS REVENDICATIF ET DE LUTTE

Contexte revendicatif

En ce mois de mars, la crise sanitaire COVID 19 se poursuit ainsi que la mise en place du couvre-feu de 18h à 6h du matin sur tout le territoire et le week-end dans certains départements localement. Avec son cortège de mesures de restrictions des libertés et de mesures barrières décidé par le gouvernement, il nous est toujours imposé de nous réunir dans des conditions difficiles et d'utiliser la visio - conférence pour continuer à mener notre activité syndicale.

Les tensions restent toujours très fortes dans les hôpitaux publics ainsi que les autres établissements du sanitaire, du médico-social et du social, public et privé. La campagne vaccinale gouvernementale est chaotique, des problèmes de logistique, d'accès à la vaccination, de stocks de doses de vaccins, de cohérence et de coordination de celle-ci font qu'elle a du mal à se développer de manière égalitaire pour toutes et tous sur le territoire, et notamment pour les personnels de nos secteurs qui sont en première ligne. La Fédération est signataire de plusieurs pétitions sur le sujet : « *Brevets sur les vaccins Covid 19, Stop, réquisitions !* » et pétition européenne « *Pas de profit sur la pandémie* ».

Les salarié-e-s subissent des conditions de travail qui se dégradent et des attaques sur leurs droits. Elles et ils sont épuisé-e-s et continuent à se mobiliser à l'appel de la CGT, malgré le contexte difficile, pour se faire entendre et porter leurs revendications légitimes.

Dans notre champ, l'injuste traitement fait aux personnels des établissements du médico-social et social privé associatif et aux établissements publics autonomes et les « exclu-e-s du Ségur de la Santé », suscite la colère et l'indignation des personnels qui se mobilisent pour obtenir une égalité de traitement et le bénéfice des 183 euros.

La Fédération, à travers son recensement des emplois qui nous font cruellement défaut dans nos services, et le questionnaire sur la campagne de vaccination des personnels au sein de nos établissements, met en lumière et objective les revendications des personnels portées par la CGT.

Les prochaines dates d'action dans notre secteur de la Santé et de l'Action Sociale



➤ **Le 8 mars 2021** journée de lutte pour les droits des femmes, journée confédérale et fédérale avec un appel à la grève.

Des manifestations et rassemblements auront lieu partout en France, en hommage et en soutien aux luttes des soignant·e·s et autres secteurs hautement féminisés. Applaudies en mars, les premières de corvées voient pourtant leur situation se dégrader avec la crise : plus de précarité, augmentation des tâches domestiques pour pallier à la fermeture des services publics, explosion des violences. Alors que l'égalité femmes et hommes est un levier de sortie de crise indispensable pour construire une société plus juste et plus résiliente, il y a exigence d'investir dans le secteur de la santé et de l'action sociale, de renforcer les services publics et de valoriser les métiers à prédominance féminine et de mettre fin aux violences ainsi qu'aux discriminations qu'elles subissent.

2

Concernant la manifestation parisienne du 8 mars



- Rendez-vous à **12h Port Royal** (symbole hôpital, maternité)
- **De 12h à 13h, initiative visuelle et prises de parole du secteur de la Santé et de l'Action sociale. La Fédération CGT de la Santé et de l'Action Sociale sera présente avec les 8 organisations syndicales et collectifs derrière une banderole unitaire Amuf, CFE-CGC, CGT, SUD, Collectifs Inter Blocs et Inter Urgences, le printemps de la psychiatrie, la Coordination Nationale des Comités de Défense des Maternités et Hôpitaux de Proximité « 1^{ère} ligne, 1^{ères} de corvée, gagnons l'égalité !» en début de cortège** après le carré de tête et les Rosies.



- **Départ de la manifestation à 13h avec temps fort à 15h40, applaudissement pendant la manifestation pour les premières de corvées. Des arrêts symboliques sont prévus pendant la manifestation pour faire des focus sur l'éducation et la jeunesse (Sorbonne), le secteur du commerce (Saint Michel Monoprix), autour de la lutte contre les violences faites aux femmes (la préfecture et l'ancien palais de justice), le secteur de la culture et des intermittent·e·s (Châtelet), autour de la lutte contre les discriminations syndicales devant l'EPADH Korian.**
- **Arrivée et fin de la manifestation à République.**



- **Le 11 mars 2021 : Journée de mobilisation contre les discriminations syndicales :** Appel fédéral à **soutien pour notre camarade DSC de Korian Alber P., rassemblement devant le parvis du tribunal de Paris** pour dénoncer les atteintes aux libertés syndicales avec une animation par le groupe « HK et les Saltimbanques »



- **Le 15 mars 2021 : journée nationale de mobilisation et de grève dans les établissements et en territoire pour les secteurs du médico-social et du social.** La Fédération prévoit un rassemblement devant le ministère des Solidarités et de la Santé et une demande d'audience avec le ministère.

3



- **Le 7 avril 2021 : Journée Mondiale de la Santé :** Appel des 10 organisations syndicales et collectifs Amuf, APH, CFE-CGC, CGT, SUD, Collectifs Inter Blocs, Inter Hôpitaux et Inter Urgences, le printemps de la psychiatrie, la Coordination Nationale des Comités de Défense des Maternités et Hôpitaux de Proximité avec les autres organisations syndicales des pays européens et mondiaux à une journée de mobilisation. Modalités de cette journée encore non définies à ce jour.

Notre slogan « Uni-e-s, Solidaires, tous égaux, tous ensemble » doit résonner et se traduire par des actions de mobilisation pour obtenir l'ensemble des revendications que nous portons pour tous les professionnels, femmes et hommes, de la Santé et de l'Action Sociale, privée et publique avec l'ouverture de réelles négociations. Il nous faut étendre nos luttes aux usagers et aux usagers, aux retraité-e-s et plus largement à toute la population impactée par l'inégalité, la réduction et la qualité des soins.



Dans cette période, plus que jamais, dans le « tous ensemble », nous avons la responsabilité d'être avec les personnels pour obtenir les augmentations de salaires, l'égalité, les recrutements d'effectifs nécessaires... Pour améliorer leurs conditions de travail et arracher ainsi, par la lutte, ce qui ne peut s'obtenir dans les salons des ministères.

Toutes et tous ensemble on ne lâche rien ; serviables et corvéables à souhait ! Stop ! Ça suffit !



Fédération de la santé et de l'Action Sociale

Case 538 • 93515 MONTREUIL Cedex • Tél. : 01 55 82 87 49 • Fax : 01 55 82 87 74

BOURSE NATIONALE DU TRAVAIL • 263, rue de Paris, MONTREUIL • Métro : Porte de Montreuil

Site internet : <http://www.sante.cgt.fr/> • e-mail : sg@sante.cgt.fr